

## BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES

### État des résultats prospectif (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats projetés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
<b>Charges</b>		
Services de poursuite	223 583	221 801
Services internes	52 113	32 564
<b>Total des charges</b>	<b>275 696</b>	<b>254 365</b>
<b>Revenus</b>		
Services de poursuite	15 093	22 542
Services internes	113	200
Amendes, confiscations et frais de justice	45 120	82 492
Loyer provenant des logements fournis aux employés	800	782
Revenus divers	39	-
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(45 959)	(83 274)
<b>Total des revenus</b>	<b>15 206</b>	<b>22 742</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>260 490</b>	<b>231 623</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

## Notes aux états des résultats prospectif (non audité)

### 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel du Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP).

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2023-2024 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2023 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2024-2025.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- a) Les activités du BDPP resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre; et
- c) Les exigences des conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public, ont été suivies.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2023.

### 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2023-2024 et pour 2024-2025, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le BDPP a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évalués de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- b) La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives; et
- c) Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel est déposé au Parlement, le BDPP ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

## Notes aux états des résultats prospectif (non audité)

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2023-2024 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### *a) Charges*

Les charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

#### *b) Revenus*

Les revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus et l'on s'attend à recevoir des avantages économiques futurs.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

# BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES

## Notes aux états des résultats prospectif (non audité)

### 4. Autorisations parlementaires

Le BDPP est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du BDPP pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

(en milliers de dollars)	Résultats projetés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	260 490	231 623
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(26 436)	(26 438)
Perte sur dépréciation d'une immobilisation corporelle	(8 111)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 494)	(1 180)
Augmentation / (diminution) des avantages sociaux futurs	940	669
Augmentation / (diminution) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(920)	(511)
Recouvrement d'avantages sociaux des employés	2 268	3 161
Remboursements de charges des exercices antérieurs	(405)	(422)
Augmentation / (diminution) des charges à payer non imputées aux autorisations	575	-
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :	(33 583)	(24 721)
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	625	1 551
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :	625	1 551
<b>Autorisations demandées prévues pour être utilisées</b>	<b>227 532</b>	<b>208 453</b>

#### (b) Autorisations demandées

(en milliers de dollars)	Résultats projetés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025
<b>Autorisations demandées :</b>		
Crédit 1 – Dépenses du fonctionnement	205 479	188 321
Montants des postes législatifs	22 053	20 132
<b>Autorisations demandées totales</b>	<b>227 532</b>	<b>208 453</b>